UN LIBRARY
SEP 0 1980
UN/SA COLLECTION

ATIONS UNIES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE

A/35/420
S/14131
28 août 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-cinquième session
Point 23 de l'ordre du jour provisoire*
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-cinquième année

Lettre datée du 26 août 1980, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du 26 août 1980 qui vous est adressée par M. Nail Atalay, représentant de l'Etat fédéré turc de Kibris.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 23 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Coskun KIRCA

* A/35/150.

/...

ANNEXE

Lettre datée du 26 août 1980, adressée au Secrétaire général par M. Nail Atalay

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du 4 août 1980 qui vous est adressée par M. Rauf R. Denktas, président de l'Etat fédéré turc de Kibris.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 23 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant de l'Etat fédéré turc de Kibris,

(Signé) Nail ATALAY

APPENDICE

Lettre datée du 4 août 1980, adressée au Secrétaire général par M. Rauf R. Kenktas

Comme vous le savez, Monsieur le Secrétaire général, une des questions qui préoccupent le plus les Chypriotes turcs dans leur recherche d'une solution convenue, juste et durable du problème de Chypre est celle de la sécurité dont dépend la survie même de la population turque de Chypre. Pour garantir notre survie, il nous faut avoir la certitude que les tentatives faites par les Grecs dans le passé pour annihiler le peuple turc de Chypre ne pourront se reproduire et que, si elles se reproduisaient, elles ne pourraient aboutir. Aussi, notre peuple a-t-il été singulièrement alarmé d'apprendre à diverses reprises, grâce à des divulgations dont l'authenticité a été vérifiée, l'existence de plans élaborés par les Grecs dans le passé en vue d'exterminer la population turque de Chypre pour faire de l'île une terre intégralement grecque et rattachée à la Grèce.

Le célèbre "Plan Akritas", conçu en 1963 par l'archevêque Makarios et les dirigeants chypriotes grecs - plan dont le texte a été distribué à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité sous forme d'appendice au document A/33/115-S/12722 du 30 mai 1978 - et dont l'objectif était l'extermination de la population turque de Chypre, est désormais trop connu pour qu'il soit besoin d'en parler plus avant.

En décembre 1974, l'archevêque Makarios lui-même, qui avait été renversé à la suite du coup d'état du 15 juillet 1974 et vivait en exil, a révélé à New York à une journaliste italienne, Oriana Falacci, que le dernier chef de la junte grecque, le général Ioannides, et Sampson (que la junte avait nommé "Président de Chypre" et qui était de son propre aveu un assassin) étaient venus le voir un jour de 1963 (Ioannides étant à l'époque officier de l'armée grecque à Chypre) pour lui suggérer un plan d'extermination des Chypriotes turcs. Le passage pertinent de l'interview avec Makarios se lit comme suit :

> "Un jour, il (le général Ioannides) est venu me voir avec Sampson pour me proposer un projet qui aurait réglé à jamais le problème de Chypre. Il m'a baisé respectueusement la main et m'a dit : 'Monseigneur, voici mon projet : attaquer inopinément les Chypriotes turcs dans toute l'île et les éliminer jusqu'au dernier.' J'en suis resté stupéfait et lui ai dit que je ne pouvais y souscrire."

Pourtant, il y a des volumes de rapports périodiques et de rapports spéciaux du Secrétaire général à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, qui sont remplis de récits authentiques d'atrocités, de meurtres massifs et de violations flagrantes des droits de l'homme commis par les Grecs à l'endroit des Chypriotes turcs. Eux aussi ne sont que trop connus de vous et je n'ai pas besoin de les rappeler ici.

Le document ci-joint a/ : "La question de Chypre et les plans d'extermination grecs", publié en mars 1977 par le Bureau d'information de l'Etat fédéré turc de Kibris, contient des documents grecs authentiques qui ont été saisis et prouvent, sans l'ombre d'un doute, que les Grecs projetaient d'annihiler la population turque de Chypre.

Que les Grecs et les Chypriotes grecs aient effectivement projeté d'exterminer les Chypriotes turcs et qu'ils aient mis leurs plans à exécution est désormais de notoriété publique et nul observateur véritablement impartial ne saurait sérieusement, je pense, le contester. L'existence de plans aussi barbares et connus prend des proportions plus alarmantes encore lorsqu'elle est divulguée, avouée par les Chypriotes grecs eux-mêmes, comme il en a été du "Plan Akritas" et de la révélation susmentionnée, qui remonte à 1974, du "Plan Ioannides-Sampson", qui a été en partie mis à exécution.

A cette liste de divulgations vient maintenant s'ajouter un dernier et dramatique aveu, fait par M. Dimitris Papadimitris dans un éditorial paru dans l'hebdomadaire chypriote grec Ikones (No 93, 18-24 juillet 1980). On trouvera ci-wprès un passage textuel (en traduction anglaise) de l'éditorial en question :

> "Jetons un coup d'oeil à ce qui s'est produit au cours des dernières décennies...
>
> 1955 : Lutte de libération (il s'agit bien sûr de l'ENOSIS). RESULTAT : Les Accords de Londres et de Zurich. Réveil de l'élément chypriote turc.
>
> 1964 : Lutte en vue d'annihiler en une nuit les Chypriotes turcs. Oui, nous pensions que nous pourrions annihiler en une nuit les Chypriotes turcs. RESULTAT : Nous avons fait pour la première fois l'expérience du partage et des enclaves chypriotes turques.
>
> 1974 : Lutte pour la restauration des "Idéaux helléniques et chrétiens". RESULTAT : Les Chypriotes turcs ont le contrôle de la moitié de Chypre."

Ainsi l'on peut voir, Monsieur le Secrétaire général, que plus les plans tendant à annihiler les Chypriotes turcs sont authentifiés par des aveux et des divulgations émanant des Chypriotes grecs eux-mêmes, plus il faut les prendre au sérieux et plus il s'impose de s'efforcer de trouver une solution au problème de Chypre qui assure et garantisse qu'à l'avenir de tels plans n'aient aucune chance de réussir. Telle est fondamentalement la politique qui sous-tend le cas présenté par les Chypriotes turcs.

---

a/ Ce document peut être consulté dans les dossiers du Secrétariat.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 23 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Président de l'Etat fédéré turc de Kibris,

(Signé) Rauf R. DENKTAS